

Lycée Polyvalent Frédéric Faÿs

46, rue Faÿs

69100 VILLEURBANNE

☎ 04.72.91.39.50

Mèl: intendant.0690103m@ac-lyon.fr

<p style="text-align: center;">MARCHE PUBLIC - PROCEDURE ADAPTEE n°2024-5 Appel public à la concurrence</p>

I. OBJET DU MARCHE

Voyage scolaire.

II. IDENTIFICATION DE LA PERSONNE PUBLIQUE

Dénomination et adresse de l'établissement et du service acheteur :

Lycée Polyvalent Frédéric Faÿs

46, rue Faÿs

69100 VILLEURBANNE

Contact pour tout renseignement administratif

Mme FRANCOIS – Gestionnaire déléguée - Tél. 04.72.91.39.50

Mail : stephanie.francois@ac-lyon.fr

Contact pour tout renseignement concernant l'organisation du voyage

Mme LAUDARIN - Professeure - Tél. au lycée

Mail : armelle.laudarin@ac-lyon.fr

III. PROCEDURE DE PASSATION

Le marché est passé selon la procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article 28 du code des marchés publics.

IV. DESCRIPTION DES BESOINS

- Séjour à Sittingbourne (Canterbury, Londres, Brighton, Douvres) du 10 AU 14 mars 2025 (4 jours, 3 nuits → voyage de 6 jours).

- **Transport en autocar et bateau ou train**

.

- Hébergement en famille d'accueil. Les petits déjeuners, déjeuner et dîner doivent être compris dans l'offre.

- Mise à disposition de la carte Oystercard pour 1 jour.

- 49 élèves et 4 accompagnateurs.

- Le prix proposé par participant doit être fixe par le nombre d'élèves en cas de modification d'effectif.

- Assurance annulation groupe et assurance annulation individuelle demandées.

- Visites souhaitées : British Museum, Royal Pavillon (avec audio-guides) et Dover Castle

V. MODALITES DE PRESENTATION DES OFFRES

L'offre doit être rédigée sous forme de devis et en langue française.

Les prix proposés sont fermes et définitifs. Les prix sont exprimés hors taxes ; le montant de la TVA et des éventuelles autres taxes devront apparaître clairement dans la proposition de prix. Les prix comprennent tous les frais afférents à l'organisation du voyage; les frais complémentaires éventuels devront figurer expressément sur l'offre.

Les candidats devront fournir :

- le descriptif précis des prestations proposées,
- une fiche de renseignements, établie sur papier libre, permettant d'évaluer les capacités professionnelles du candidat
- des références en milieu scolaire et autres

VI. LIMITE ET MODALITES DE TRANSMISSION DES OFFRES

Les offres seront déposées sur le portail AJI :

Mercredi 16 octobre 2024 à 12 H 00

VII. CRITERES D'ATTRIBUTION DES OFFRES

Offre économique la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

Qualité de l'hébergement	: 30 %
Qualité des services et prestations	: 30%
Prix	: 40%

VIII. REGLEMENT

Le règlement s'effectuera par mandat administratif avec virement dans un délai de 30 jours après facturation. Le paiement d'un acompte est possible s'il est prévu dans le contrat. Les factures seront obligatoirement déposées sur le portail CHORUS.

IX. NOTIFICATION

Le marché sera notifié au titulaire pour le 5 Novembre 2024.

Un avis d'attribution sera rendu public sur le site : www.aji-france.com

A Villeurbanne, le 20 Septembre 2024

La Provisseure, Responsable des Marchés

P.VILLELONGUE